



Avis n° 23-156995

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur [https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:"23-156995"](https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:)

Département(s) de publication : **76**
Annonce No **23-156995**

[I.II.III.IV.VI.](#)

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Mairie de Darnétal, Numéro national d'identification : 21760212700011, Hôtel de Ville, , place du Général de Gaulle, 76162, Darnétal, F, Téléphone : (+33) 2 32 12 31 31, Courriel : correspondre@aws-france.com, Code NUTS : FRD22

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.mairie-darnetal.fr/>

Adresse du profil acheteur : <https://www.mpe76.fr/>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.mpe76.fr/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://www.mpe76.fr/>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Exploitation des installations de chauffage et de production d'Eau Chaude Sanitaire pour le groupement de commandes constitué entre la commune et le Ccas de Darnétal

Numéro de référence : 2023-27

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 50721000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services



II.1.4) Description succincte : * Le marché concerne l'exploitation et la maintenance des installations thermiques des équipements des bâtiments communautaires du Maître d'Ouvrage. Il comprend trois postes :- l'approvisionnement et la gestion du combustible/ énergie dit poste " P1 ",- la conduite et l'entretien courant des installations de production et de distribution de chaleur et d'Eau Chaude Sanitaire (Ecs), et des installations de traitement d'air, suivant la norme Fd X60.000, dit poste " P2 ",- le Gros Entretien et Renouvellement des matériels (Ger) dit poste " P3 ".* Cette exploitation concerne 25 bâtiments.* Le marché prendra effet à compter du 1^{er} Avril 2024 pour une durée initiale de 60 mois consécutifs.* Le marché est renouvelable tacitement une fois pour une période de 60 mois sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties 12 mois avant la date d'anniversaire.* Les prix sont forfaitaires, ajustés annuellement en fonction de l'intéressement

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 50721000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRD22

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : * Le marché concerne l'exploitation et la maintenance des installations thermiques des équipements des bâtiments communautaires du Maître d'Ouvrage. Il comprend trois postes :- l'approvisionnement et la gestion du combustible/ énergie dit poste " P1 ",- la conduite et l'entretien courant des installations de production et de distribution de chaleur et d'Eau Chaude Sanitaire (Ecs), et des installations de traitement d'air, suivant la norme Fd X60.000, dit poste " P2 ",- le Gros Entretien et Renouvellement des matériels (Ger) dit poste " P3 ".* Cette exploitation concerne 25 bâtiments.* Le marché prendra effet à compter du 1^{er} Avril 2024 pour une durée initiale de 60 mois consécutifs.* Le marché est renouvelable tacitement une fois pour une période de 60 mois sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties 12 mois avant la date d'anniversaire.* Les prix sont forfaitaires, ajustés annuellement en fonction de l'intéressement

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique / Pondération : 60

Prix :

1. PRIX / Pondération : 40

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 60

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est renouvelable tacitement une fois pour une période de 60 mois sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties 12 mois avant la date d'anniversaire

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non



II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés- Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants.(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)- Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

La prestation est réservée à une profession déterminée



Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :
L'exploitation sera exécutée par un exploitant spécialisé, titulaire de la qualification "Exploitation avec Garantie Totale d'installations d'importance moyenne" Qualibat 5543 ou tous certificats équivalents ou références équivalentes. La preuve de la qualification du candidat peut être apportée par tout moyen

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

11 décembre 2023 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au : 8 mai 2024

ou

Durée en mois : (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 12 décembre 2023 - 14:00 Lieu : Hôtel de Ville de Darnétal

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Durée initiale : 1^{er} Avril 2024 pour une durée de 60 mois consécutifs. Reconduction tacite : période de 60 mois

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.mpe76.fr/> - * Pour obtenir tous les renseignements qui leur seraient nécessaires, les candidats devront faire parvenir leurs questions par écrit sur le profil d'acheteur au plus tard dix (10) jours calendaires avant la date limite de réception des offres. * Une réponse écrite sera alors adressée dans un délai de six (6) jours au plus tard avant la date limite de réception des offres à tous les candidats ayant retiré le dossier. * La visite du site n'est pas obligatoire mais les candidats pourront néanmoins visiter les sites le 23 novembre 2023 (voir modalités dans le règlement de la consultation). * Les prestations seront financées sur les ressources propres de la collectivité inscrites au budget de l'exercice 2024 et suivants. * Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. * l'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Rouen, 53 avenue Gustave-Flaubert, 76000, Rouen, F, Téléphone : (+33) 2 35 58 35 00, Courriel : greffe.ta-rouen@juradm.fr, Fax : (+33) 2 35 58 35 03, Adresse internet : <http://www.ta-rouen.juradm.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Voies et délais de recours : * référé précontractuel avant la signature du contrat (Cja, art. L. 551-1 et s.), * référé contractuel après la signature du contrat (Cja, art. L. 551-13 et s.), * recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (Ce, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, n° 358994), dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées, * recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

9 novembre 2023